

*Ces deux derniers messages (n° 11 et 12) seront sans doute les plus importants de la douzaine d'études que je vous ai apportées depuis janvier, une série que je terminerai vendredi prochain, mais qui n'a pas de fin, tant il y a à dire et à célébrer sur ce sujet !*

## Galates 5.1 à 25

### **Rien de commun entre la loi et la grâce !**

**Il y a effectivement une rupture claire, nette et irréversible** entre la marche en "nouveau de vie" d'un croyant sous la grâce et la marche sous la loi, que ce soit celle de Moïse ou celle dictée par les commandements des hommes religieux, ancienne manière de vivre héritée des pères religieux.

C'est une rupture claire et nette mais pas forcément précise car, nous l'avons déjà expliqué, il faut parfois un peu de temps pour passer de la loi à la grâce.

**Il n'y a rien de commun entre la marche selon l'Esprit et la marche selon la chair** comme il n'y a rien de commun, par ailleurs, entre la lumière et les ténèbres, selon 2 Corinthiens 6.

**Il n'y a rien de semblable entre les œuvres de la foi et celles de la loi** puisque personne ne peut être, depuis la croix, justifié par ces dernières.

**Il n'y a aucune qualité commune entre les productions de la chair et celles de l'Esprit** comme il n'y a aucune ressemblance entre les choses d'en haut et celles d'en bas.

Rien de semblable au-delà de quelques apparences, trompeuses ici comme ailleurs : la bonté naturelle ou acquise par l'éducation peut ressembler à celle qui est fruit de l'Esprit mais les deux ont pourtant des sources bien opposées !

**Il n'y a aucun accord possible et négociable entre la loi et la grâce, ces deux Autorités spirituelles** qui cherchent à gérer la marche spirituelle chez un chrétien né de nouveau, comme il n'y a aucun accord possible entre Christ et Bélial, toujours selon 2 Corinthiens 6.

Aucun consensus satisfaisant n'a pu être trouvé entre les deux forces et ne le sera jamais !

**Il n'y a rien de commun entre le culte inspiré par la grâce et celui imposé par la loi**, ou la règle religieuse convenue, comme il n'y a aucun accord, nous le savons tous, entre le temple de Dieu et les idoles, selon 2 Corinthiens 6.

**Il n'y a rien de commun entre la fidélité des disciples remplis du Saint-Esprit avec l'infidélité des institutions religieuses** et de ceux qui les dirigent, ou les observent, comme il n'y a rien de commun entre le fidèle et l'infidèle, selon 2 Corinthiens 6.

Nous reviendrons donc sur cette différence abyssale des deux doctrines et des deux conduites qu'elles induisent en méditant sur Galates 5.

Je suggère de le faire ainsi avec ces 7 chapitres :

1. Un système de conduite définitivement écarté par Christ, en personne !
2. La grâce est seule à l'origine de la liberté glorieuse des enfants de Dieu.
3. Ne vous replacez pas vous-mêmes sous les jougs étrangers à la grâce !
4. La grâce : une marche avec un départ et une arrivée !
5. La marche « sous la grâce » uniquement possible par l'Esprit !
6. Une seule crucifixion que je dois m'imposer dès le départ.
7. Signes trompeurs de salut en 21 siècles de christianisme.

Lecture d'un extrait de « La vie sous la grâce » de Lewis Sperry Chafer (1925) pages 352 et 353.

*« L'Écriture attache une grande importance au fait que le chrétien possède une nouvelle vie que Dieu lui a communiquée et qu'il a implantée en lui.*

*Christ a dit: « Je suis venu afin que les brebis aient la vie et qu'elles soient dans l'abondance. » (Jean 10.10)*

*La contrefaçon satanique de cette vérité fondamentale est l'enseignement selon lequel la vie nouvelle consiste en une nouvelle « manière » de vivre, un autre niveau, un « idéal » nouveau.*

*Certes, la communication de la vie nouvelle aura naturellement comme résultat une nouvelle manière de vivre.*

*Mais aucune « manière » de vivre ancienne ou actuelle, ne constitue un moyen pour recevoir la vie éternelle.*

*« Le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ, notre Seigneur. » (Romains 6.23)*

*« Je leur donne la vie éternelle et elles ne périront jamais. » (Jean 10.28)*

*La vie de Dieu est uniquement accordée par une nouvelle naissance.*

*Cette dernière a pour résultat la qualité de fils et elle garantit la paternité de Dieu. »*

## ***1. Un système de conduite définitivement écarté par Christ, en personne !***

Nous l'avons lu dans Galates 5 : versets 2 à 6.

Ajoutons encore : Romains 10.1 à 4.

La page est donc définitivement tournée entre la loi et la grâce ! Et elle l'a été par Christ lui-même !

Et pas seulement au plan de la dispensation, de "la portion historique écoulée" (celle de la loi s'étend du Sinaï au Golgotha sur 15 siècles), mais au plan de la règle spirituelle qui régit la marche du croyant.

### Galates 2.15 et 16

Même les Juifs d'origine, descendants naturels d'Abraham et de David, ne peuvent être sauvés par l'alliance de la loi, depuis que Christ est entré dans le monde.

La première alliance destinée uniquement à Israël est devenue caduque depuis la croix pour sauver les Juifs.

C'est donc par la grâce seule que ceux qui étaient loin comme ceux qui étaient près, Grecs et Juifs (Éphésiens 2.17) sont sauvés car ils ont tous un même Seigneur !

### Romains 10.12

C'est donc la fin d'un principe de vie ! Celui de la chair qui essaie de faire ce qu'elle peut pour plaire à Dieu, même en se conformant à la loi de Dieu !

Or, cette « œuvre » de la chair, ce « travail » de la chair, ces « efforts » ne peuvent être agréables à Dieu, donc agréés par lui.

Ils n'ont rien de commun avec les efforts évoqués en Colossiens 3. 1 à 4 ou 2 Pierre 1. 5 à 7 qui supposent l'action de la grâce au préalable, et qui ne sont faits qu'avec l'assistance du Saint-Esprit en nous.

Seul, le travail du Saint-Esprit opéré en nous par une infusion régulière implantant la pensée de Christ, les sentiments de Christ, la nature de Christ, est béni !

Marcher sous la grâce, c'est donc laisser le Saint-Esprit insuffler et infuser en nous le souffle de vie, de la naissance avec Christ à la maturité en Christ.

### Galates 5.18

Marcher sous la grâce, c'est donc nécessairement marcher selon l'Esprit dont les désirs sont opposés à ceux de la chair !

### Galates 5.17

Marcher sous la grâce, c'est aussi marcher selon l'Esprit qui nous dirige dans toute la volonté de Jésus.

### Galates 5.25

Et cette marche selon l'Esprit, qui se manifeste par une conduite, une pratique, une concrétisation de la foi vue des hommes, est en rapport direct avec la vie de l'Esprit.